



Petites vacances... ai je raison???

Par **borboleta**, le **28/01/2013** à **15:15**

bonjour,

J'ai signé mon contrat le 15 Janvier 2012! je n'ai pas eu de vacances depuis... je profiterai de mes vacances soit le mois de février ou mars 2013 et mon patron me dit que j'ai le droit à seulement 14 jours...je pense que c'est peu! il a raison? merci beaucoup